



**PROCÈS-VERBAL** d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent tenue le vendredi 3 juin 2016, à 13H30, au lieu ordinaire des séances, à l'Hôtel-de-Ville au 1525, chemin du Club-Nautique à Lac-Sergent.

**AVIS DE CONVOCATION**

Conformément à l'avis de renonciation au mode de signification prévu par la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), l'avis spécial de convocation a été transmis par courriel à chacun des membres du conseil, le 1<sup>er</sup> juin 2016.

**Présences**

Monsieur Denis Racine, maire  
Madame Hélène D. Michaud, conseillère  
Monsieur Mario Émond, conseiller  
Monsieur André Métivier, conseiller

**Absence motivée**

Monsieur François Garon, conseiller

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum. Assistent également à la séance, Mme Josée Brouillette, secrétaire-trésorière et 5 personnes.

---

**1. OUVERTURE**

Monsieur Denis Racine, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Denis Racine, maire, fait la lecture de l'ordre du jour.

---

1. **Ouverture**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour**
4. **Avis de motion**
  - 4.1. **Projet de Règlement #337-16 obligeant que les études de caractérisation produites par les professionnels doivent prendre en compte l'état du lac et amendant le règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme no 311-14**
5. **Résolutions**
  - 5.1 **Octroi de contrat TP-2016-001 / travaux de reconstruction des fondations, installations de ponceaux et empierrement / chemins des Bouleaux, Tour-du-Lac Nord et Tour-du-Lac Sud**
  - 5.2 **Octroi de contrat TP-2016-002 / travaux d'asphaltage / chemins des Bouleaux, Tour-du-Lac Nord et Tour-du-Lac Sud**
  - 5.3 **Octroi de contrat TP-2016-003 / travaux de nettoyage de fossés et reprofilage des accotements**
  - 5.4 **Achat de quatre tuyaux de tôle ondulée (450MM) / Réal Huot inc.**
  - 5.5 **Majoration – Contrat 14-03-061 aux Entreprises TRÉMA**
  - 5.6 **Demande à la Capsa de rédiger un contrat de bassin versant conforme au plan directeur de l'eau et convoquer les municipalités concernées à la table de concertation**
  - 5.7 **Mémoire de la Ville de Lac-Sergent concernant la réforme du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées Q-2, r.22**
6. - **Période de questions portant uniquement sur les sujets discutés**
7. - **Clôture de la séance**
8. - **Levée de la séance**

16-06-107

**IL EST PROPOSÉ** par madame Hélène D. Michaud, conseillère  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

Quelques questions sont posées et répondues.

4. **AVIS DE MOTION**

4.1. **Projet de Règlement #337-16 obligeant que les études de caractérisation produites par les professionnels doivent prendre en compte l'état du lac et amendant le règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme no 311-14**

Avis de motion est par les présentes donné par moi, Hélène D. Michaud, conseillère, à l'effet qu'au cours d'une prochaine séance du Conseil de Ville, un règlement municipal obligeant que les études de caractérisation produites par les professionnels doivent prendre en compte l'état du lac sera adopté en vue d'amender le Règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme no 311-14.

**Fait ce 3<sup>e</sup> jour du mois de juin 2016**

---

---

5. **RÉSOLUTIONS**

5.1 **Octroi de contrat TP-2016-001 / travaux de reconstruction des fondations, installations de ponceaux et empierrement / chemins des Bouleaux, Tour-du-Lac Nord et Tour-du-Lac Sud**

**ATTENDU QUE** la Ville de Lac-Sergent a procédé à un appel d'offres par voie d'invitation écrite tel que stipulé à l'article 573.1 de la *Loi sur les cités et villes*, afin d'obtenir des offres de services professionnels pour les services professionnels de voirie concernant des travaux de reconstruction des fondations, installations de ponceaux et empierrement / chemins des Bouleaux, chemin du Tour-du-Lac Nord et Tour-du-Lac Sud;

**CONSIDÉRANT QUE** les coûts estimés par l'inspecteur municipal pour la réalisation des travaux étaient de 60 000 \$ taxes incluses;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Mario Émond, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

16-06-108

**QUE** le conseil de la Ville de Lac-Sergent octroie le contrat à l'entreprise Le Forestier Ghislain Bédard ltée pour effectuer les travaux de reconstruction des fondations, installations de ponceaux et empierrement sur les chemins des Bouleaux, Tour-du-Lac Nord et Tour-du-Lac Sud, le tout tel que décrit au devis joint à la présente, pour un montant de 56 500\$ plus les taxes applicables étant la plus basse soumission conforme reçue relativement audit contrat;

**LES** devis, les soumissions et la présente résolution tiennent lieu de contrat.

**QUE** les dépenses prévues dans cette résolution soient chargées au poste budgétaire 232-0527 – Voirie – fossés, accotements, ponceaux.

**ET QUE** les dépenses prévues dans cette résolution soient chargées au poste budgétaire 232-0521 – Entretien des chemins.

**ET QUE** les dépenses prévues dans cette résolution soient chargées au poste budgétaire 331-2121 – IMMOBILISATIONS – routes pour les travaux admissibles au programme de la taxe d'accise.

5.2 Octroi de contrat TP-2016-002 / travaux d'asphaltage / chemins des Bouleaux, Tour-du-Lac Nord et Tour-du-Lac Sud

**ATTENDU QUE** la Ville de Lac-Sergent a procédé à un appel d'offres par voie d'invitation écrite tel que stipulé à l'article 573.1 de la *Loi sur les cités et villes*, afin d'obtenir des offres de services professionnels pour les services professionnels de voirie concernant des travaux d'asphaltage / chemins des Bouleaux, chemin du Tour-du-Lac Nord et Tour-du-Lac Sud;

**CONSIDÉRANT QUE** les coûts estimés par l'inspecteur municipal pour la réalisation des travaux étaient de 60 000 \$ taxes incluses;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Mario Émond, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

16-06-109

**QUE** le conseil de la Ville de Lac-Sergent octroie le contrat à l'entreprise PAVCO pour effectuer les travaux d'asphaltage sur les chemins des Bouleaux, Tour-du-Lac Nord et Tour-du-Lac Sud, le tout tel que décrit au devis joint à la présente, pour un montant de 50 557.20 \$ plus les taxes applicables étant la plus basse soumission conforme reçue relativement audit contrat;

**LES** devis, les soumissions et la présente résolution tiennent lieu de contrat.

**QUE** les dépenses prévues dans cette résolution soient chargées au poste budgétaire 232-0527 – Voirie – fossés, accotements, ponceaux.

**ET QUE** les dépenses prévues dans cette résolution soient chargées au poste budgétaire 232-0521 – Entretien des chemins.

**ET QUE** les dépenses prévues dans cette résolution soient chargées au poste budgétaire 331-2121 – IMMOBILISATIONS – routes pour les travaux admissibles au programme de la taxe d'accise.

5.3 Octroi de contrat TP-2016-003 / travaux de nettoyage de fossés et reprofilage des accotements

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Mario Émond, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

16-06-110

**QUE** le conseil de la Ville de Lac-Sergent octroie le contrat à l'entreprise Le Forestier Ghislain Bédard Itée pour effectuer les travaux de nettoyage de fossés et reprofilage des accotements, pour un montant de 3 150 \$ plus les taxes applicables;

**QUE** le conseil de la Ville de Lac-Sergent octroie le contrat à l'entreprise Carl Beaupré, camionneur pour transport de matériel excavé, pour un montant de 3 116 \$ plus les taxes applicables;

**LA** présente résolution tient lieu de contrat.

**ET QUE** les dépenses prévues dans cette résolution soient chargées au poste budgétaire 232-0521 – Entretien des chemins.

5.4 Achat de quatre tuyaux de ponceau (450MM et 300MM) / Réal Huot inc.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Mario Émond, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

16-06-111

**QUE** le conseil de la Ville de Lac-Sergent octroie le contrat à Réal Huot inc. pour l'acquisition de trois / 3 / ponceaux de 18 pouces de diamètre et 1 ponceau de 12 pouces de diamètre pour un montant de 2 637.12 \$ plus les taxes applicables;

LES devis, les soumissions et la présente résolution tiennent lieu de contrat.

**QUE** les dépenses prévues dans cette résolution soient chargées au poste budgétaire 232-0527 – Voirie – fossés, accotements, ponceaux.

5.5 Majoration – Contrat 14-03-061 aux Entreprises TRÉMA

16-06-112

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Mario Émond, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**D'AUTORISER** une dépense supplémentaire maximale de 379.41\$ taxes incluses pour les contingences reliées au contrat numéro 14-03-061 octroyé aux Entreprises TRÉMA pour le balayage des rues asphaltées de la municipalité;

**D'IMPUTER** cette dépense conformément aux informations financières contenues au dossier décisionnel.

5.6 Demande à la Capsa de rédiger un contrat de bassin versant conforme au plan directeur de l'eau et convoquer les municipalités concernées à la table de concertation

16-06-113

**IL EST PROPOSÉ** par madame Hélène D. Michaud, conseillère  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**DE DEMANDER** à la CAPSA de rédiger un contrat de bassin versant conforme au plan directeur de l'eau;

**ET** de convoquer les municipalités concernées à la table de concertation.

5.7 Mémoire de la Ville de Lac-Sergent concernant la réforme du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées Q-2, r.22

**CONSIDÉRANT** les pouvoirs des municipalités en matière d'environnement;

**CONSIDÉRANT** le projet de modification au Règlement Q-2, r.22 par le gouvernement du Québec;

**EN CONSÉQUENCE,**

16-06-114

**IL EST PROPOSÉ** par madame Hélène D. Michaud, conseillère  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**D'ADOPTER** le mémoire rédigé par la Ville de Lac-Sergent relativement à la réforme du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées Q-2, r.22.

**ET DE MANDATER** le maire à faire toutes les représentations qu'il jugera appropriées afin de faire connaître les recommandations de la Ville, notamment en déposant le mémoire auprès du *ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* (MDDELCC);

6. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES SUJETS DISCUTÉS

Quelques questions sont posées et répondues.

7. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Denis Racine, maire, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

8. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

16-06-115

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Mario Émond, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**QUE** la séance soit levée à 13h47.

**Certificats de crédits**

Je, soussignée Josée Brouillette, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses mentionnées dans ce procès-verbal.

**EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce \_\_\_\_\_ (date)**

\_\_\_\_\_  
**Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière**

\_\_\_\_\_  
**Denis Racine**  
Maire

\_\_\_\_\_  
**Josée Brouillette**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière